

Morsure de chien

Quels sont les risques ?

Les enfants sont, en pourcentages, les premières victimes de morsures de chiens. Le risque de blessure à la tête ou au cou est plus important pour les enfants que pour les adultes, d'où des blessures plus graves. Les chiens mordent les adultes surtout aux bras et aux jambes.

Les morsures ne doivent pas être prises à la légère. Elles peuvent en effet être graves et provoquer :

- Dans l'immédiat, une blessure profonde, une hémorragie abondante, des fractures osseuses, des dégâts nerveux et musculaires,
- Dans les heures et les jours suivants, une infection par une bactérie, le tétanos, la rage (si l'animal est porteur du virus),
- A long terme, des cicatrices inesthétiques, des séquelles physiques et psychologiques

Que faire vous-même en cas de morsure ?

Si vous, ou une personne de votre entourage, venez de vous faire mordre par un chien, appliquez les conseils suivants :

- Nettoyez immédiatement la plaie à l'eau et au savon en faisant couler l'eau abondamment,
- Eliminez les corps étrangers s'il y en a (cheveu, poil, dent, saleté...),
- Rincez très abondamment,
- Séchez,
- Appliquez une solution antiseptique,
- Couvrez la plaie avec un pansement stérile,
- Prenez ou donnez à la personne blessée un antalgique de type paracétamol en cas de douleur

Puis, chaque jour, désinfectez la plaie et surveillez son aspect. Prenez votre température.

En cas de saignement, comprimez la plaie à l'aide d'un linge propre et surélevez, si possible, le membre qui saigne. Si le saignement persiste ou est abondant, contactez les urgences.

Vérifiez, dans le carnet de vaccination, que la personne concernée est toujours protégée contre le tétanos. Si sa vaccination n'est pas à jour, la personne doit consulter son médecin traitant dans les 48 heures.

Quand faut-il consulter un médecin ?

Après une morsure par un chien, un avis médical peut être nécessaire. Consultez votre médecin ou allez vers un service d'urgences lorsque :

- La morsure est située aux mains, aux pieds ou près d'une articulation,
- La plaie vous paraît profonde quelle que soit sa localisation,
- La blessure est souillée par des corps étrangers et vous ne parvenez pas à les retirer,
- La personne est immunodéprimée (traitement corticoïde, VIH...) ou atteinte de diabète,
- La vaccination contre le tétanos n'est pas à jour ou vous ne savez pas à quand remonte le dernier vaccin,
- La personne a été mordue par un animal errant ou domestique dont vous ne connaissez pas le statut vaccinal contre la rage,
- La plaie s'infecte : l'infection apparaît en général 24 heures après une morsure de chien. Elle se caractérise par des douleurs, une rougeur, un gonflement et un écoulement purulent au niveau de la plaie et éventuellement l'apparition d'une fièvre.

Le médecin procède à l'exploration de la plaie, la désinfecte... Si besoin, il adresse son patient à un chirurgien.

Les morsures au visage peuvent presque toujours être suturées d'emblée, si besoin. Les plaies par morsures de chien et chats en dehors du visage ne sont pas suturées et sont soignées en plaies ouvertes.

Si nécessaire, le médecin peut aussi lui prescrire un traitement antibiotique.

Il vérifie également l'immunisation du patient contre le tétanos : si besoin, il peut lui injecter des immunoglobulines tétaniques et le revacciner.

Il évalue au cas par cas le risque d'infection par le virus de la rage.

En cas de morsure, certaines informations peuvent aider le médecin. Si possible :

- Identifiez l'animal mordeur ;
- Notez l'heure de la morsure (le temps écoulé entre l'accident et le traitement est important pour le chirurgien), les circonstances, le comportement de l'animal, le lieu où il se trouve ;
- Demandez au propriétaire le carnet de vaccination de l'animal pour vérifier son vaccin contre la rage.

Quand faut-il appeler les urgences ?

Si vous êtes face à l'une des situations suivantes, appelez sans tarder le 15 ou le 112 depuis un téléphone fixe ou mobile :

- La morsure est située au visage, au cou ou au niveau des organes génitaux,
- La plaie est déchiquetée ou atteint les os,
- La blessure entraîne une forte hémorragie quelle que soit sa localisation,
- La personne perd la sensibilité ou la capacité de mouvement du membre blessé

Une prise en charge médicale et chirurgicale est alors nécessaire.

Risque de rage : conduite à tenir envers l'animal mordeur

La rage est une maladie infectieuse virale très grave.

- L'animal est connu
Son statut vaccinal contre la rage est vérifié. Même s'il est vacciné, l'animal doit être mis sous surveillance d'un vétérinaire sanitaire pendant 15 jours. Son propriétaire doit le présenter 3 fois au même vétérinaire sanitaire :
 - La 1^{ère} visite dans les 24 heures suivant la morsure
 - La 2^{ème} au plus tard 7 jours après
 - La 3^{ème} 15 jours après la morsure

A chaque visite, un certificat justifiant l'exclusion de suspicion de rage est délivré au propriétaire. Si l'animal présente des signes suspects, la vaccination antirabique est effectuée chez la personne mordue.

- L'animal est inconnu
Il s'agit d'un chien errant, animal sauvage... : il existe un risque de rage. La personne mordue est adressée par le médecin à un centre antirabique qui décidera de l'attitude à adopter en fonction des risques potentiels de contamination.
- L'animal est mort

Sa tête est examinée pour vérifier qu'il n'est pas porteur du virus de la rage. En attendant les résultats, la vaccination contre la rage chez la personne mordue est débutée. Elle est arrêtée si la contamination est écartée.